



Journée internationale de lutte pour les droits des femmes 8 mars 2020

En ce 8 mars,

comme chaque année, nous sommes là, ensemble, toutes et tous mobilisé.e.s et uni.e.s pour montrer notre détermination à lutter pour les droits des femmes, partout dans le monde. Comme chaque année, nous exigeons une société sans violences sexistes et sexuelles. Comme chaque année, nous combattons les inégalités salariales et la précarité qui touche particulièrement les femmes.

Comme chaque année, nous luttons contre le patriarcat qui asservit les femmes et nuit à l'ensemble de notre société. Si le XXème siècle a amené quelques progrès, gagnés bien souvent par les femmes elles-mêmes, on assiste dans bon nombre de pays à une remise en cause de ces conquêtes (comme le droit à l'avortement, le droit à l'éducation). D'autre part, la multiplication des conflits dans le monde, qui décime des populations entières, impacte fortement les femmes, enjeux d'oppression et premières victimes civiles des bombes. Nous ne pouvons qu'être révolté.e.s par le traitement qui leur est fait aux frontières de l'Europe, dans les camps de réfugié.e.s.

Cette année, cette journée de lutte pour les droits des femmes s'inscrit dans un contexte bien particulier.

1) Violences sexistes et sexuelles

Celui d'une très forte mobilisation le 23 novembre dernier contre les féminicides et les violences sexistes et sexuelles. Après de nombreuses prises de paroles de femmes victimes, désormais, face au patriarcat et à la culture du viol, «on se lève et on se barre». Malgré cela, au travail, plus de 30% des femmes déclarent être victimes de harcèlement sexuel. La lutte contre les violences sexistes et sexuelles nécessite des droits supplémentaires mais aussi des moyens. La prévention de ces violences passe par la protection de l'emploi et de la carrière des victimes. Mais elle passe aussi par la protection des professionnel.le.s et des représentant.e.s des personnels et par des campagnes de sensibilisation au travail.

La FSU exige que la mise en œuvre de la prévention des violences sexistes et sexuelles soit l'objet de négociations, tout comme la mise en place de sanctions, pour tous les employeurs qui ne mettent pas en place de plan de prévention et de procédure sécurisée pour les victimes et témoins.

Mais nous sommes aussi dans le contexte d'un mouvement social inédit contre la réforme des retraites par points, qui va lourdement pénaliser les femmes.

2) Inégalités pro

Si quelques avancées ont pu être obtenues en matière de lutte contre les inégalités femmes/hommes, l'égalité est loin d'être effective. Les femmes sont toujours rémunérées 25% de moins que les hommes en moyenne. Chaque jour, elles travaillent gratuitement à partir de 15h40. Les emplois qu'elles occupent majoritairement, alors même qu'ils ont une utilité sociale de premier ordre (soin, service à la personne, éducation etc.), sont dévalorisés financièrement et socialement. Quant au passage à la retraite, il se traduit pour les femmes par un écart de pension de droit direct de 42% par rapport aux hommes. Le gouvernement, qui dégrade les salaires, les conditions de travail et les retraites des fonctionnaires s'attaque à la vie globale de 3,5 millions de femmes. La loi de « transformation de la fonction publique » impactera encore plus durement la situation professionnelle et financière des femmes. Elle se traduira par un recul des services publics, pourtant déterminants pour l'émancipation des femmes, et par un recul de l'emploi public, aujourd'hui majoritairement féminin.

Pour faire enfin de l'égalité une réalité, les politiques publiques, doivent être repensées et les budgets revalorisés. La FSU demande la mise en place de mesures concrètes permettant de gommer les effets négatifs sur la rémunération des femmes (déroulé de carrière, revalorisation des métiers à prédominance féminine, temps de travail etc.). Cela permettrait notamment de relever le niveau de pension des femmes et de trouver des sources de financement supplémentaires pour garantir la pérennité du système de retraite.

3) Réforme des retraites

Contrairement au discours gouvernemental, la réforme des retraites par points va encore plus pénaliser les femmes. Dans la fonction publique, la remise en cause de la règle des six derniers mois dans le calcul du montant de la pension va avoir un impact dramatique pour les agentes. Les plus mauvaises années seront intégrées et conduiront inévitablement à une baisse significative du montant des pensions. Quant à l'intégration des primes dans le calcul, les femmes en perçoivent peu : seulement 5% pour les professeures des écoles par exemple. De plus, le projet de loi contient des articles régressifs qui portent atteinte aux droits indirects (droits familiaux, droits à réversion), lourds de conséquences pour les femmes.

C'est donc une toute autre réforme des retraites que porte la FSU, qui permettra notamment d'effacer les écarts de pension entre les femmes et les hommes. Pour cela, la FSU demande au gouvernement de renoncer à son projet injuste et inégalitaire de réforme des retraites et d'ouvrir de réelles discussions pour un tout autre projet.

En cette journée de lutte pour les droits des femmes, la FSU appelle les personnels à se mobiliser et à participer aux mobilisations pour forcer ce gouvernement à prendre des mesures ambitieuses et concrètes pour l'égalité professionnelle, à tout mettre en œuvre pour éradiquer les violences sexistes et sexuelles et enfin à retirer son projet de réforme des retraites.

Pour que les femmes soient vraiment les grandes gagnantes.